



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

**BURUNDI**

*L'économie et la gouvernance agonisent à cause du terrorisme d'Etat*

*Rapport sur la gouvernance et les droits  
socio- économiques au Burundi*

*août 2017*

## **TABLE DES MATIERES**

TABLE DES MATIERES .....	i
0. INTRODUCTION.....	1
I.CONTEXTE GLOBAL DE VIOLATIONS DES DROITS DE L’HOMME COMMISES PAR LA MILICE IMBONERAKURE ET DES AGENTS DE L’ETAT .....	1
II. UNE POLITIQUE GENERALISEE DE COLLECTES FORCEES DE FONDS INSTAUREE PAR LE REGIME AU BURUNDI.....	6
III. LA CARENCE D’EAU POTABLE ET LE CHOLERA AU BURUNDI .....	10
IV: D’AUTRES FAITS ILLUSTRATIFS DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE LOCALE .....	11
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	15

## **0. INTRODUCTION**

Le régime de Pierre Nkurunziza est rongé par la peur de perdre le pouvoir. Il craint souvent des attaques des groupes armés qui viendraient le renverser. Au lieu de mettre en avant la résolution pacifique du conflit actuel, de manière prioritaire, le régime continue la répression des opposants politiques.

Ce rapport du mois d'août 2017 met en exergue le contexte global de violations des droits de l'homme en général et des droits socio-économiques en particulier. Le rapport expose les violations commises par les miliciens Imbonerakure dont les actions déstabilisent la vie sociale et économique des burundais et empêchent ces derniers de continuer à vivre tranquillement dans leurs biens.

Le rapport revient sur la politique généralisée de collecte forcée des fonds instaurée par le régime de Pierre Nkurunziza et sur des faits de mauvaise gouvernance enregistrés pendant la période du rapport.

Il dénonce notamment des actes d'expropriation, de spoliations et regrette que le régime ait adopté une politique de division politico-ethnique comme arme de guerre lui permettant de se maintenir au pouvoir.

A la fin du rapport, le FORSC émet des recommandations à différents acteurs susceptibles de changer la situation socio-politique et économique difficile, vécue par les burundais sous un régime irresponsable qui ne se préoccupe que de ses intérêts égoïstes.

## **I.CONTEXTE GLOBAL DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME COMMISES PAR LA MILICE IMBONERAKURE ET DES AGENTS DE L'ETAT**

Le contexte socio-politique et sécuritaire est dominé par de graves violations de droits de l'homme commises par des Imbonerakure partout dans toutes les provinces. Ces Imbonerakure agissent en lieu et place des forces de l'ordre. Soutenue par le cercle des personnalités autour du Président de la République, cette jeunesse affiliée au parti au pouvoir continue à semer la terreur et la désolation dans l'impunité totale. Les citoyens burundais vivent dans le désespoir du lendemain. Le désordre et l'insécurité ne leur permettent plus de vivre tranquillement dans leurs biens. Dans les lignes qui suivent, nous repérons quelques cas enregistrés dans différentes provinces du pays.

### **Des Imbonerakure refusent à une famille de construire une maison en zone urbaine de Musaga en Mairie de Bujumbura**

Trois frères originaires de la province de Bururi, se sont vus refusés de construire une maison familiale dans leur parcelle se trouvant dans le quartier Gikoto, zone Musaga, Mairie de Bujumbura. Leurs voisins ne veulent pas que ces trois frères s'y installent. Chaque fois qu'ils tentent d'élever un mur, c'est une alerte générale. Tous les Imbonerakure de cette localité se présentent pour les en empêcher.

Les trois frères ont porté l'affaire en justice qui leur a donné gain de cause. Le juge a fait une descente sur terrain pour exiger à ces Imbonerakure de laisser ces trois frères construire leur

maison. Les victimes sont menacées et traitées d'imbéciles en raison de leur origine. Certains résidents du quartier les prennent pour des intrus.

### **Des Imbonerakure chassent de sa maison un citoyen en zone urbaine de Kamenge en Mairie de Bujumbura**

Le nommé N.P. a été chassé de sa maison située tout près du bar «Iwabo w'abantu» appartenant à feu Adolphe Nshimirimana. Des Imbonerakure lui ont intimé l'ordre de déménager pour s'installer en dehors de la zone qui abrite le fameux site de rencontres et de torture des opposants politiques. La victime a dû déménager pour s'éviter des ennuis. Ce sont ces mêmes imbonerakure qui ont cherché un locataire de sa maison qui lui paie le loyer quand il veut puisqu'il sait que la victime ne peut exercer aucun recours contre lui.

### **Des jeunes étudiants de la milice Imbonerakure déstabilisent la vie à l'Université du Burundi**

Après des manifestations violentes au sein du campus Mutanga à l'Université du Burundi, des jeunes étudiants de la milice Imbonerakure sèment le désordre au sein des homes universitaires de l'Université du Burundi. Au campus Mutanga, plus de cent cinquante étudiants ont été embarqués par la police après une fouille perquisition effectuée dans les chambres pour étudiants, le 19 août 2017. La police accusait ces étudiants d'être des irréguliers alors qu'ils étaient tous connus de cette institution. Ils ont été libérés après avoir payé des rançons à la police.

Tout avait commencé le 11 août 2017 quand des étudiants membres de la milice Imbonerakure avaient frappé un citoyen de la zone voisine de Nyakabiga. D'autres étudiants qui habitent dans les chambres périphériques du quartier Nyakabiga III ont été alertés et sont parvenus à sauver la victime. C'est cet incident qui a été à l'origine de la fouille perquisition policière, ces jeunes étudiants Imbonerakure ayant alerté la police que des étudiants avaient des armes à feu.

### **Un jeune Imbonerakure terrorise les résidents et les restaurateurs de Musaga et consomme sans payer**

Des habitants du quartier Kinanira III, zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura dénoncent le comportement d'un jeune Imbonerakure qui répond au nom de Bertrand qui terrorise la population et qui s'adonne à la grivèlerie sans en être inquiet. Ce dernier habite le quartier kinanira III, en zone urbaine de Musaga. Pendant la journée, le délinquant porte toujours un T-Shirt du parti CNDD-FDD. Le soir, il porte la tenue policière et circule avec un fusil comme s'il était un policier régulier. Des habitants du quartier se terrent quand il passe. Quand il entre dans un bar ou restaurant, il prend tout ce qu'il veut et il s'en va sans rien payer.

### **Des Imbonerakure rançonnent la population en commune Mubimbi, province Bujumbura**

Ces derniers jours, un mouvement inquiétant de jeunes Imbonerakure s'observe dans la commune Mubimbi, province Bujumbura Rural. Pendant la nuit, ils organisent des patrouilles armés de fusils et de machettes. Ils passent dans des boutiques et ménages des personnes n'appartenant pas au parti au pouvoir et les rançonnent. Les habitants de commune sont constamment terrorisés par les miliciens qui pillent leurs biens. En dates des 28 et 29 août 2017, des boutiques et des ménages ont été attaqués et rançonnés. Les ménages déjà rançonnés sont ceux de Ndaruzaniye Joachim, Ndarubagiye Consolate et de Kamwenubusa Antoine. Les boutiques rançonnées appartiennent à Ndayisenga Émile, Nizigiyimana Patrice, ainsi que Karikurubu Jean. Au premier, ces imbonerakure ont pris 68000 FBU, au deuxième 43000FBU et au dernier 37000FBU. Le ménage de Ndaruzaniye a été forcé de payer 32000FBU, celui de Ndarubagiye a donné 21000FBU, et Kamwenubusa 14000 FBU.

### **Des jeunes Imbonerakure se solidarisent pour refuser l'arrestation de leurs camarades en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura**

En date du 30 août 2017, deux jeunes imbonerakure de la commune Mugongo-Manga dénommés kazungu et Emmanuel (alias kibido) ont tendu une embuscade à une personne du nom d'Abraham et l'ont sauvagement tabassé.

Le lendemain, la victime est allée se plaindre devant le chef de poste de Rwibaga en Zone Ijenda, et ce dernier lui a donné des policiers pour arrêter les agresseurs. Après leur arrestation, tous les autres jeunes Imbonerakure de la zone sont intervenus et ont protesté contre cette arrestation. La police dépassée a libéré les deux malfrats. Maintenant, les deux agresseurs d'Abraham sont libres et vaquent à leurs activités quotidiennes sans soucis. C'est une preuve que la justice, la police et l'administration n'ont plus de forces devant la milice Imbonerakure du parti au pouvoir.

### **Des motards malmenés par la police et l'administration qui cherchent à leur extorquer de l'argent en province Muyinga**

Des motards du centre urbain de la province Muyinga se lamentent de ne pas travailler dans la tranquillité suite à des mesures injustes prises contre eux.

Au cours d'une réunion tenue en date du 21 août 2017, l'administrateur de la commune Muyinga, Monsieur Philippe Nkeramihigo, en compagnie du responsable communal du parti CNDD, Clovis Ngurinzira et du représentant communal de la ligue des jeunes Imbonerakure ont réuni tous les motards exerçant dans la commune Muyinga. L'objet de la rencontre était de leur communiquer les nouveaux organes de l'Association des Motards du Burundi «AMOTABU» en sigle et de nouvelles instructions relatives à l'exercice du métier de motard. Dorénavant, chaque membre de cette organisation cotisera 150.000 Fbu par an, répartis comme suit: 50.000 BIF pour la caisse communale, 50.000 BIF pour les caisses de la section communale du parti CNDD-FDD et 50.000 BIF seront versés à la section de l'AMOTABU Muyinga. Faisons remarquer à toutes fins utiles que depuis cette date, l'assistance antérieurement accordée aux motards a été suspendue. Les motards étaient interdits de poser de question. Ils regrettent la suppression des avantages anciennement octroyés par leur Association et l'imposition de nouveaux organes de l'Association.

D'après un ancien dirigeant de l'AMOTABU contacté, avant, chaque membre devrait payer une somme de 300.000 Fbu comme frais d'adhésion et ce montant servait de cotisation annuelle. Au cours de l'exercice de sa fonction de motard, chaque membre devait bénéficier, lui et sa famille, des avantages sociaux tels les soins de santé, l'assistance sociale lors des événements heureux et/ou malheureux, l'intervention de l'Association lors de l'emprisonnement de l'un ou l'autre membre de l'association.

Le lendemain, la police a fait la chasse à l'homme pour arrêter des motards qui étaient soupçonnés de désobéir aux mesures prises. Ainsi le nommé Omar a été torturé ligoté au moment où il allait récupérer sa moto qui avait été embarquée par des policiers. Le chef de poste de police en commune Muyinga avait ordonné d'embarquer la moto au commissariat de police parce que Omar avait fui les policiers qui demandaient aux motards de se rassembler pour une communication que cette police allait leur donner. Depuis ce jour, les motards travaillent la peur au ventre.

### **Un chauffeur à son service torturé à mort par des Imbonerakure en province Rutana**

Le nommé Nsabimana, chauffeur de taxi voiture assurant le transport sur la ligne Gitega-Rutana a été victime d'actes de tortures perpétrés par des jeunes de la milice Imbonerakure en date du 28 août 2017 sur la colline Ngoma, zone et commune Musongati, province Rutana. Les bourreaux ont profité d'une panne de son véhicule pour le rouer de coups. Ils l'accusaient sans aucune preuve, selon les témoins, d'entretenir des relations amicales avec le Général Godefroid Niyombare, meneur du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Ils n'ont pas été inquiétés du tout de ce crime odieux.

### **Deux élèves sœurs battues par des Imbonerakure en commune et province Rutana**

Les prénommées Claudine et Désidérata, deux élèves sœurs ont été battues par des jeunes de la milice Imbonerakure en date du 23 août 2017 sur la colline de Gatongati, zone Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources sur place, le forfait a été commandité par le chef de cette colline en la personne de Nzambimana Egide qui accusait les victimes d'être en conflit avec leur grande sœur Jacqueline, membre du CODIP (une association de la société civile proche du parti présidentiel) au sujet d'une chèvre que cette dernière avait vendue pour donner des contributions forcées à son organisation.

### **Une mère violée par un Imbonerakure qui l'accusait de vol dans un champ en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 24 août 2017, Sinzumusi Elias, un jeune de la milice Imbonerakure armé de machette, a violé une mère de 5 enfants alors que celle-ci était en train de cueillir les légumes dans un marais situé sur la colline Murama-Rugwe, zone et commune Bukemba. Selon la victime contactée au cachot du poste de police Bukemba, son bourreau l'avait menacé de mort si elle tentait de crier au secours. Paradoxalement, les deux ont été incarcérés, l'homme accusé de viol, tandis que la femme a été accusée de vol qualifié.

### **Une moto endommagée par un jet de grenade en commune Gisagara, province Cankuzo**

En date du 16 août 2017, une grenade a été lancée au domicile d'un certain Havyarimana Norbert, préfet des études à l'ECOFO Ruramba en zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo. L'attaque a ciblé une moto qui était garée dans la parcelle et qui a été endommagée. La position de police se trouvant à moins de 50mètres n'est pas intervenue cette nuit. Les policiers sont venus le matin pour faire un constat des dégâts. La police a par la suite interpellé deux personnes pour enquête. Ce lieu connaît beaucoup de miliciens Imbonerakure qui y patrouillent pendant la nuit, selon des sources sur place.

### **Une famille d'un correspondant de la RPA menacée par des Imbonerakure en province Muyinga**

La famille de l'ancien journaliste correspondant de la RPA en province Muyinga, Nimubona Alexis, est menacée de mort par les jeunes Imbonerakure en province Muyinga. Son épouse qui exerce comme infirmière à l'Hôpital autonome de Muyinga, a déjà échappé à trois attaques, et toutes les fois que des jeunes Imbonerakure sont venus la chercher à son domicile, elle montait la garde de nuit au service. A la troisième visite, les imbonerakure bien déguisés, ont trouvé au salon de la malheureuse hôte, une bonne qui garde ses enfants. Ils lui ont demandé où se trouvait sa patronne et avait répondu qu'elle ne savait pas où elle était. Ils l'ont tabassé et sont partis en hurlant que si par malheur, ils avaient trouvé la patronne en personne, ils l'auraient tuée et laissé le cadavre devant les enfants.

### **Un chef SNR tire à bout portant sur une personne qui déchargeait un camion en province Gitega**

En date du 28 août 2017, le chef du SNR en province Muyinga, le nommé Gérard Ndayisenga a tiré à bout portant et a grièvement blessé Nsengiyumva Emery lorsque ce dernier, en pleine activité de gagne-pain au quartier Shatanya en province Gitega, déchargeait un camion. Le criminel a obligé les 6 personnes qui déchargeaient un ce camion à se coucher. La victime a tenté de regarder la personne qui les terrorisait et cette dernière a tiré une balle de son pistolet qui l'a grièvement blessée. La victime a été évacuée dans un premier temps à l'hôpital de Gitega, mais compte tenu de son état grave, elle a été transférée dans un hôpital de Bujumbura. Le criminel n'a pas été inquiété et continue à vaquer normalement à ses activités.

### **Un policier tabassé par les Imbonerakure en commune Rugombo, province Cibitoke**

Un policier du nom de Désiré Kombona a été battu par des jeunes de la milice Imbonerakure sur la colline Nyamagana, secteur Cibitoke, commune Rugombo province Cibitoke dans la nuit du 15 août 2017. Des informations recueillies sur place nous indiquent que la victime quittait un bistrot vers 23 heures et a rencontré ces jeunes imbonerakure en patrouille et l'ont sévèrement bastonné.

« Je me suis présenté en leur disant que suis policier mais ces jeunes ont refusé de m'écouter et ont commencé à me tabasser », déplore ce jeune policier en colère. L'avis de recherche est sorti mais personne n'a été appréhendé. Le chef de poste Rugombo disait continuer à chercher ces jeunes mais ces derniers ne s'inquiètent de rien.

### **Des Imbonerakure en complicité avec l'administration publique sèment le désordre en province Makamba**

Dans la nuit du 14 août 2017, trois Imbonerakure en patrouille nocturne ont grièvement battu un garçon du nom de J. Bosco Muhimpundu avant de le dépouiller de tout ce qu'il possédait. Ils l'ont dépouillé de son téléphone portable et d'un montant de 25000 francs avant de le ligoter et de le jeter dans un caniveau. Ces Imbonerakure étaient dirigés par un certain Kwizera. Ils ont par la suite intimidé la victime et son patron qui tentaient de porter plainte, les empêchant de dénoncer ce cas.

En commune Kibago, des Imbonerakure munis de gourdins ont fermé les bistrotts sur la colline Kibago arguant qu'ils sont en train d'assurer la sécurité tel que recommandé par l'administration. Les habitants de cette localité disent être terrorisés par ce comportement des jeunes Imbonerakure qui s'introduisent la nuit dans des maisons.

En commune Kayogoro, un mécanicien prénommé Claver vit dans la clandestinité depuis le 12 août car recherché par des jeunes Imbonerakure l'accusant d'avoir diabolisé leur ligue.

En commune Vugizo, Niyonzima Victor, originaire de la colline Rurambira, zone Gishiha, a pris le large après une fouille perquisition à son domicile opérée par la police et les imbonerakure qui l'accusaient de participer à une bande armée qui aurait tenté de pénétrer à la brigade Kayogoro l'an dernier pour s'approvisionner en munitions. Les faits se sont passés sur la colline Rurambira zone Gishiha.

Dans la même commune, un certain Minani a été grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure dirigés par un certain Ndayitwayeko l'accusant de tentative de vol sur la colline Rurambira zone Gishiha.

## **II. UNE POLITIQUE GENERALISEE DE COLLECTES FORCEES DE FONDS INSTAUREE PAR LE REGIME AU BURUNDI**

En plus des taxes et impôts qui ont été rehaussés à plus de 100%, la population burundaise se lamente des demandes incessantes de contributions financières exigées par le régime du Président Pierre Nkurunziza. Dans toutes les provinces du pays, les gouverneurs ont instauré des collectes forcées des fonds avec des motifs de constructions d'infrastructures publiques et/ou de construction de permanences du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Tantôt ce sont des bureaux provinciaux, tantôt des stades de football. En plus, le Président Pierre Nkurunziza vient d'ajouter une autre contribution : celle des élections de 2020.



### **Septième round de contributions forcées pour la construction d'un bureau provincial en province Makamba**

Dans toutes les communes de la province Makamba, des contributions destinées à la construction d'un immeuble provincial à 6 niveaux continuent à être recouvrées par l'administration avec l'appui des Imbonerakure. Des barrières menant vers des lieux publics sont érigées et gardées par ces derniers. Les personnes adultes ne fréquentent plus ces lieux lorsqu'ils ne se sont pas encore acquittés de ces contributions qui sont au septième round.

### **Des cultivateurs de cotons rançonnés en province Bubanza**

En province Bubanza, les cultivateurs de coton dans la plaine de la Rusizi se lamentent que les administratifs leur retirent 10 fr/ kg vendu comme contribution pour la construction du stade de Bubanza. Certains croient même que le prix d'un kg de coton aurait chuté de 500 fr à 490 fr parce qu'ils ne sont pas avertis de ce retrait et n'osent pas demander pourquoi. Au cours de ce mois d'août 2017, les cultivateurs sont en pleine campagne de vente de coton. Le chef de zone Gihanga est toujours présent, aux lieux de vente avec des carnets de reçus de la commune Gihanga. Quand la COGERCO paie le cultivateur pour ses quantités vendues, le chef de zone lui retire le reçu de la compagnie, calcule 10 fr pour chaque kg vend le vendeur paie obligatoirement.

Comme des paiements se déroulent en même temps sur beaucoup de points de vente, le chef de zone délègue des jeunes de la milice imbonerakure pour collecter ces montants. Ces contributions serviraient à la construction du stade provincial, des bureaux des chefs de collines, des écoles, des monuments du parti au pouvoir, etc... Les contribuables se lamentent en silence de peur de subir des sanctions. Et des sanctions très sévères sont effectivement infligées à ceux qui tentent de mener une résistance : un vieux du nom de Barunsanze, originaire de la colline Rugunga a refusé de donner cette contribution au «délégué» du chef de zone. Cet imbonerakure a immédiatement appelé au téléphone le chef de zone; le vieux a payé une lourde amende et de la bière pour implorer leur pardon.

Accusé d'avoir méchamment déchiré les reçus qui lui demandaient la contribution pour construire les salles de classe du Lycée communal Rugazi, un certain Joseph a été emprisonné durant une semaine et demi.

### **L'accès au marché conditionné par le paiement forcé pour la construction du stade en province Karusi**

En province Karusi, chaque citoyen adulte, c'est-à-dire qui a 18 ans et plus, doit payer 500 Frans bu pour la construction d'un stade moderne de football. En date du 27 août 2017, des jeunes Imbonerakure avaient barricadé toutes les entrées du marché du centre urbain de la province Karusi pour exiger une contribution pour la construction du fameux stade moderne. Selon des sources sur place, l'accès à ce marché est désormais conditionné par la présentation d'un reçu qui atteste le paiement de la contribution.

La mesure a été prise par le gouverneur de cette province et elle doit être appliquée à tous les habitants de la province. Nous avons appris, des sources sur place, que de simples civils vont payer une somme de 500 franc Burundais chacun.

Les autorités provinciales ont élaboré des listes des personnes faisant des activités génératrices de revenus. Ainsi, nos sources d'informations nous ont révélé que les propriétaires de petits restaurants et bistrotts vont payer une somme de 20 milles francs Burundais. Ceux qui exploitent des hôtels de luxe donnent une contribution forcée de 50 milles francs burundais. Les exploitants des dépôts des boissons Brarudi et Mega SSD paieront respectivement 100 et 500 milles francs Burundais.

Les fonctionnaires de l'état eux aussi ne sont pas épargnés, la mesure fixe le plafond à 3% de leurs salaires mensuels pendant 12 mensualités. Les retraits sur salaires ont commencé depuis le mois de juin 2017, selon un enseignant contacté.

Ces mesures ont été décriées par les natifs de la province se trouvant à Bujumbura qui estiment que la population se trouve dans une extrême pauvreté pour être à mesure de payer toutes ces contributions, en plus des contributions pour les élections de 2020 qui vont bientôt entrer dans la danse.

Au cours d'une réunion que le gouverneur a tenue à l'endroit des natifs de cette province, ces derniers lui avaient recommandé de faire d'abord l'évaluation de la façon dont les contributions données pour la même cause en 2016, avaient été gérées, mais le gouverneur ne s'y était pas conformé. Il a plutôt passé à la vitesse supérieure pour forcer la population à donner de nouvelles contributions.

Les habitants de la province Karusi demandent la levée de ces taxes illégales qui ne font qu'enfoncer la population dans la misère.

### **Contributions forcées aux demandeurs de services communaux en commune Rusaka, province Mwaro**

Les demandeurs de documents administratifs en commune Rusaka, province Mwaro doivent payer une somme de cinq mille francs (5.000 fr) pour un document qui coûte 1000 frs seulement. Ces frais sont payés par ceux qui ne figurent pas dans le cahier où sont inscrits ceux qui font les travaux communautaires ou qui ne sont pas membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Ces amendes illégales touchent les demandeurs de la carte nationale d'identité, l'extrait d'acte de naissance ou de mariage et autres.

Dans cette même commune, une personne qui va faire signer une procuration lors d'un procès doit payer un montant équivalent au nombre de témoins figurant sur cette procuration, à raison de 1000fr par témoins. S'il y a par exemple 3 témoins, la personne doit payer 3000 Frs pour les trois témoins et un autre montant de 2000 frs qu'elle paie pour elle-même.

### **Des victimes d'arrestations arbitraires rançonnées par la police en province Ngozi**

En date du 19 août 2017, la police judiciaire de Ngozi a conditionné la libération de 36 personnes arrêtées le 16 août 2017 en commune Ruhororo par le paiement d'un montant de 10000Frs chacune. Rappelons que parmi ces personnes, 24 sont originaires du site de déplacés de guerre se trouvant en commune Ruhororo, 7 proviennent des collines Kinyami et

Bucamihigo environnantes du site des déplacés, et 5 autres proviennent de la commune Tangara. Elles ont été arrêtées quand elles allaient en Tanzanie pour chercher du travail. Elles ont été malmenées au cours de leur arrestation par des jeunes de la milice Imbonerakure qui leur ont dépouillé de tout ce qu'ils avaient sur eux. La police les a accusés de vouloir rejoindre les groupes rebelles qui sont en train de se préparer pour attaquer le Burundi au moment où tout le monde est au courant que les gens de la commune Ruhororo ont l'habitude de fréquenter la Tanzanie surtout pendant la saison culturelle pour y gagner de l'argent. Pendant les vacances, un grand nombre d'élèves de la commune Ruhororo se dirige dans ce pays pour chercher du matériel scolaire et du minerval et revient quand l'ouverture de l'année scolaire est proche.

### **Des parents demandeurs de places de redoublement contraints de payer des contributions pour l'achat de bancs pupitres**

Au moment où l'ouverture de l'année scolaire 2017-2018 est proche, les élèves ayant redoublé la classe ont des problèmes sérieux de retrouver la place de redoublement. Les directeurs des écoles secondaires exigent aux demandeurs de places des contributions énormes allant d'un montant de 10000F à 15000F pour l'achat des bancs pupitres. A titre d'illustration, le directeur du lycée communal de Cagura, en commune Ruhororo, province Ngozi connu sous le prénom de Gustave, a osé même mettre une telle affiche sur son bureau. D'autres demandent une somme de 5000F et précisent que cette somme ne fait pas partie du minerval. Les élèves et leurs parents demandent à la ministre de l'éducation de prendre en charge cette question et lui proposent de créer des commissions chargées de l'attribution des places de redoublement car les directeurs profitent de cette activité pour s'enrichir au dos des parents en situation de misère.

### **Collecte d'argent destiné à la construction du bureau collinaire sur la colline Rwamiko, commune Ruhororo, province Ngozi**

Les habitants de la colline Rwamiko, commune Ruhororo, province Ngozi, se lamentent des contributions forcées pour la construction du bureau collinaire exigées par le chef de colline, le nommé Baraganzwa Jean alias Kajandi. Un certain Ngenzebuhoro Pierre, professeur au lycée communal Buniha a été chargé de collecter ces contributions. Ainsi, chaque ménage est obligé de payer une somme de 2000Fbu. En retour, les contributeurs reçoivent un reçu ne portant pas de cachet. Ils ne comprennent pas pourquoi le bureau du chef de colline doit être construit par les contributions de la population.

### **Contributions forcées pour les élections de 2020: «un devoir pour tout citoyen»**

Au début du mois d'août 2017, le Président Pierre Nkurunziza a donné un coup d'envoi. Il a versé une enveloppe de 5 millions de francs burundais à l'agence de la BRB située en province Ngozi, sa province natale. Ce geste du Président constituait un appel solennel à tous les burundais qui doivent contribuer de gré ou de force au financement des élections de 2020.

L'appel a été vite entendu. Le ministre de l'intérieur Pascal Barandagiye a organisé mercredi le 23 août 2017, une réunion avec tous les gouverneurs de province pour en parler. Une contribution d'un montant non précisé doit être payée par la population durant une période bien déterminée. Les fonctionnaires de l'Etat doivent payer en termes de pourcentage par rapport aux salaires perçus mensuellement.

Pour le ministre, « la contribution pour préparer les élections est un devoir pour tout citoyen. Personne ne peut s'y dérober ». Pascal Barandagiye a demandé qu'il y ait un décret présidentiel qui détermine les modalités de recouvrement de cette contribution, « cela permettra d'organiser les élections de 2020, sans attendre l'appui de l'extérieur » a martelé le Ministre Barandagiye.

Cette contribution vient alourdir la charge du contribuable burundais menacé de pauvreté et d'autres séries de contributions forcées en plus des taxes et impôts exigés par le régime en mal de fonctionner suite aux sanctions économiques imposées par les partenaires financiers du Burundi. En réalité, même en l'absence d'un cadre juridique pour légaliser et légitimer le financement des élections de 2020, il s'agit moins d'une contribution volontaire qu'un financement forcé au projet de Pierre Nkurunziza qui compte briguer un quatrième mandat en violation de la constitution et de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation.

### **III. LA CARENCE D'EAU POTABLE ET LE CHOLERA AU BURUNDI**

Le régime du parti CNDD-FDD se préoccupe peu des besoins fondamentaux de la population. Aujourd'hui, le régime veut recevoir sans rien donner en retour. Les taxes et impôts ne servent plus au financement des infrastructures vitales pour la population. Au contraire, c'est cette population en détresse qui est appelée à faire fonctionner le régime dont les ténors s'enrichissent de manière démesurée. En témoignent les nombreuses contributions financières forcées que nous venons d'évoquer au chapitre précédent.

L'eau, c'est la vie. Malheureusement, ce produit est rare dans certains coins du pays.

A titre d'illustration, la population des communes de Busoni et Bugabira en province Kirundo dénonce depuis belle lurette une carence en eau potable. Elle est obligée à consommer l'eau des lacs Cohoha, Rweru, et Gacamirinda et les maladies des mains sales se remarquent à chaque période de la saison pluvieuse.

Cette population dit n'avoir jamais eu d'eau potable. A chaque période de campagne électorale pour les législatives et les présidentielles, les candidats ne cessent de promettre l'eau potable comme priorité des projets à réaliser. Mais la mise en œuvre reste toujours un mythe. Certains qui consomment l'eau potable sont obligés d'acheter un bidon de 30 litres entre 500 et 700 Frs burundais. La vente d'eau potable est une activité qui procure des moyens pour vivre. Selon des sources sur place, les fonctionnaires moyens et les commerçants sont les seuls capables d'acheter et de consommer de l'eau potable. Pour faire la cuisine et la lessive, tout le monde utilise l'eau des lacs y compris ces personnes de condition plus ou moins aisées. Comme conséquences ce sont des maladies des mains sales comme le choléra et la dysenterie sans oublier des maladies diarrhéiques qui s'observent à chaque saison pluvieuse. D'autres maladies qui s'observent dans ces localités sont des maladies de la peau. Les enfants, les jeunes et les adultes souffrent de ces maladies à plus de 40%, selon les témoignages de certains agents de santé communautaire.

La population de ces deux communes demande aux parlementaires élus dans ces circonscriptions de plaider pour eux afin d'avoir de l'eau potable. Signalons que la commune de Busoni n'a jamais connu de l'électricité et la commune de Bugabira est éclairée il y a seulement une année et demie.

Ce problème d'accès à l'eau potable ne touche pas seulement les deux communes, il se pose également dans beaucoup d'autres localités du pays.

Selon des informations recueillies en commune Nyanza-Lac, province Makamba, 13 cas de choléra ont été enregistrés au centre de santé de la zone Bukeye entre le 18 au 21 août 2017. L'épidémie de choléra faisait suite à une pénurie d'eau potable dans cette commune de Nyanza lac. Les habitants qui n'avaient de moyens pour se procurer de l'eau potable provenant des coins reculés se rabattaient sur les eaux du lac Tanganyika et des rivières. L'administration communale a tranquilisé les habitants en affirmant que les travaux de réparation des tuyaux endommagés dans la zone Muyange avaient pris fin. Jusqu'au moment de la rédaction du rapport, la population affirme que seuls quelques quartiers du centre Nyanza-Lac avaient commencé à avoir en peu d'eau.

La pénurie d'eau potable s'observe aussi en province Cibitoke. Des sources sur place affirment que deux mois viennent de s'écouler sans que l'eau ne coure dans les robinets du chef-lieu de la province Cibitoke et de la commune Rugombo. Selon un habitant contacté au chef-lieu de la province Cibitoke, aujourd'hui les ménages sont contraints d'acheter un bidon de 20 litre d'eau potable à raison de 800 à 1000Fbu. Pour avoir de l'eau potable, il faut parcourir au moins 10 km à pieds, s'indigne notre interlocuteur. Des habitants dans l'impossibilité d'acheter de l'eau potable sont obligés d'utiliser l'eau des rivières avec tous les risques de contamination du choléra et de la dysenterie.

Le responsable de la Regideso, une entreprise publique chargée du traitement et de la commercialisation de l'eau et de l'électricité en province Cibitoke reconnaît des problèmes de sources d'eau. Pour y faire face, il dit que de nouvelles sources doivent être aménagées mais le pays n'en a pour le moment pas les moyens.

La population craint un retour imminent des maladies des mains sales en l'occurrence le choléra et la dysenterie bacillaire qui se multiplient souvent au retour de la saison des pluies.

#### **IV: D'AUTRES FAITS ILLUSTRATIFS DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE LOCALE**

##### **Expropriation et spoliation des terres et autres biens**

Le régime de Pierre Nkurunziza est accusé aujourd'hui d'exproprier sans indemniser les victimes conformément au code foncier qu'il a lui-même promulgué. La population et les victimes ont en mémoire la destruction méchante, le 11 avril 2017, de 23 maisons en exécution de la mesure du régime de dégager la totalité des 40 ha du site du palais présidentiel en construction dans la localité de Gasenyi I, commune Mutimbuzi, province Bujumbura. Les hommes de loi ont déploré une violation flagrante de l'article 416 du code civil livre II qui précise que l'indemnisation doit précéder le dégagement.

«En cas d'urgence constatée et dans tous les cas après paiement de l'indemnité d'expropriation, l'autorité compétente peut ordonner le déguerpissement préalable de l'exproprié nonobstant tout recours judiciaire.»

L'autre cas qui retient notre attention pendant ce mois d'août 2017 concerne le projet d'expropriation par l'Etat du Burundi, des terres situées dans la partie Ouest de la route Bujumbura-Rumonge, dans les localités de Nyangonga, Karava, Gakungwe, Ramba et Migera en commune Kabezi, province Bujumbura.

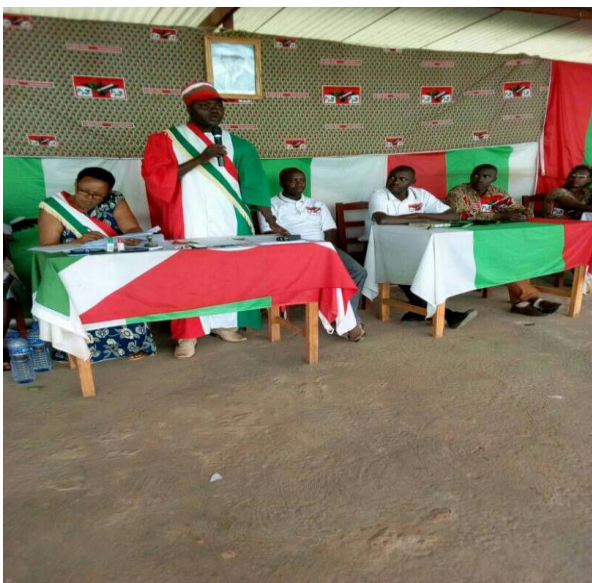
La population de ces localités s'insurge contre une mesure d'expropriation du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Les habitants qui exploitent ces terres indiquent qu'ils ont été étonnés d'apprendre de la part du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, que ces terres appartiennent à l'Etat burundais. Ils précisent qu'ils ont hérité de ces terres de leurs ancêtres qui les ont habitées et exploitées depuis 1910. Selon nos sources, les premiers occupants de ces terres ont été encouragés par un blanc de nationalité belge qui voulait promouvoir la culture du coton : «A cette époque, chaque terre exploitée devenait une propriété privée de l'exploitant, » nous a confié un des habitants de la localité.

Les occupants de ces terres indiquent qu'aucun gouvernement de la République du Burundi n'a jamais eu d'autorité sur ces terres. Ils ajoutent que pour construire ses bureaux, la Commune Kabezi a dû interchanger une partie de ses terres avec la population par convention.

Le régime de Pierre Nkurunziza agit sur le modèle calquée au régime de la première République dirigée par Michel Micombero accusé d'avoir massacré des populations et d'avoir par après organisé un système politique de spoliation des biens des victimes de la guerre de 1972. Aujourd'hui, le FORSC reçoit des témoignages des citoyens burundais en exil ou dans le pays qui nous disent que le régime de Pierre Nkurunziza est en train de légitimer une politique de spoliation des biens et des terres qui appartiennent à des personnes en exil et/ou des présumés opposants politiques encore dans le pays. Un rapport spécial sur cet aspect est en cours de préparation et va être publié.

### **Régularisation partisane des mariages en commune Mishiha, province Cankuzo**



Dans sa politique de diviser les filles et fils du même pays, les autorités burundaises continuent à agir en chefs de bandes et non comme des élus du peuple redevables devant les citoyens. C'est pour la toute première fois dans l'histoire du Burundi qu'un service d'Etat civil communal célèbre un mariage avec une connotation politique et partisane, au grand jour.

Ceci a été observé en commune Mishiha, province Cankuzo où les autorités communales ont sensibilisé tous les ménages

des Imbonerakure mariés illégalement pour régulariser leurs mariages, dans le but de les épargner des sanctions que le régime prévoit de prendre envers des burundais qui continueront à vivre en unions libres. En date du 11 août 2017, seules les familles des Imbonerakure étaient au rendez-vous.

Les autorités provinciales étaient invitées et même les natifs de la commune Mishiha œuvrant ailleurs pour soutenir plus de 200 ménages d'Imbonerakure. Le bureau d'Etat civil avait été décoré au couleur du parti CNDD-FDD, comme vous le voyez sur les images ci-dessous.

Dans son allocution, le représentant des Imbonerakure au niveau communal prénommé Rénovat a rappelé que : « le non-respect de la loi est banni dans notre ligue des jeunes ». De quelles lois parlait-il ? Plus d'un parmi les témoins qui étaient là s'en sont moqué. Ce sont ces mêmes Imbonerakure qui font la loi, arrêtent et torturent des présumés opposants politiques. Lors de cette cérémonie, le reste de la population n'avait pas été invité et pourra subir les sanctions relatives au mariage illégal.

Cette population défavorisée se demande si l'administration de Mishiha dirigée par Anaclet Hakizimana représente seulement les Imbonerakure. Les personnes contactées à ce sujet s'étonnent de l'attitude d'un tel élu du peuple qui divise la population, mais ajoutent que c'est une stratégie du CNDD/ FDD pour imposer des amendes lourdes aux autres ménages, après avoir épargné les leurs.

### **Traitement inhumain des prisonniers politiques**

Les prisonniers politiques sont maltraités dans toutes les maisons carcérales du pays et des menaces de mort planent sur eux. Ce qui vient de se produire dans la prison de Rumonge en est une illustration flagrante. En effet, jeudi le 03 août 2017, la direction de la prison de Rumonge crée un désordre dans le seul but d'éliminer les opposants sous prétexte de mater une mutinerie. Et voilà, dans la foulée, Un agent de transmission (AT) du Directeur de la prison a tiré à bout portant sur le colonel Kadende, tutsi ex-FAB, en présence et sur ordre du même Directeur. Le même policier a en outre tiré sur un collègue policier qui tentait de prodiguer des conseils au Colonel Kadende qui risquait de se faire tuer. Par chance, une deuxième balle n'a pas atteint le colonel.

En fin de matinée du 05 août 2017, alors que le colonel Kadende, grièvement blessé, avait passé la nuit à la prison de Mpimba où il avait été transféré avec d'autres prisonniers la veille, il avait été autorisé à se rendre à l'Hôpital Militaire de Kamenge. Mais un bras de fer est vite apparu entre les médecins et l'armada de policiers qui accompagnaient le blessé. Les médecins voulaient opérer le malade pour retirer une balle de son corps, mais la police le refusait et décidait de le ramener coûte que coûte à la prison. Les médecins ont été contraints de laisser le malade qui a été retourné à la prison sans les soins prescrits.

En état lamentable de santé, le colonel souffre à la prison mais cela n'empêche pas la police et aux Imbonerakure de Mpimba de le brutaliser. Ses biens ont été volés et un proche a été brutalisé à l'arrivée à la prison de Mpimba. Selon des informations reçues, une dizaine d'autres prisonniers transférés de la prison de Rumonge ont subi le même sort à leur arrivée à la prison de Mpimba. « Faibles ou puissants, nous devrions garder à l'esprit que nous pouvons

devenir prisonniers à n'importe quel moment de notre vie, et apprendre à garantir les droits des détenus », nous indique un ancien locataire d'une prison au Burundi.

Dans la prison de Gitega, au centre du pays, le Directeur de la prison, Officier de Police Chef Alexis Manirakiza est accusé de tout faire pour priver les prisonniers politiques, dont notamment ceux accusés de putsch manqué du 13 mai 2017, de tous leurs droits en tant que prisonniers.

Les informations recueillies affirment que ce directeur est responsable des divisions politico-ethniques et des affrontements qui s'observent au sein de la prison. Les prisonniers politiques de l'opposition étant les plus visés par les violences qui se perpétuent dans cette prison.

### **Conséquences de la politique de diviser les corps de défense et de sécurité**

La politique du régime de Pierre Nkurunziza consistant à diviser les hommes en uniforme commence à porter les résultats escomptés. En effet, il s'observe aujourd'hui des tensions entre les militaires issus des ex-PMPA et ceux des ex-FAB.

Sur une position militaire installée sur la colline Nyarutongo, commune Giteranyi, en province Muyinga, le caporal Mugabo, matricule: 59.847, issu des rangs des ex-forces armées burundaises, a tiré en date du 12 août 2017, à bout portant sur son chef de poste le sous-officier Ndayizeye issu des ex-PMPA et ce dernier a rendu l'âme sur le champ. Caporal Mugabo, craignant la revanche des hommes en uniformes proches du militaire assassiné, a par après pris le large.

Selon des informations recueillies sur place, un conflit avait éclaté au grand jour entre les militaires issus des ex-mouvements armés, principalement du CNDD-FDD et les éléments issus des ex-forces armées burundaises.

Le chef de position militaire, le sous-officier, Ndayizeye, matricule 71.296, s'était arrogé le droit de malmenier les ex-FAB, au point que ces derniers rivalisaient de l'éliminer physiquement.

En date du 14 août 2017, au petit matin, l'assassin et le chef de ménage qui lui avait prêté refuge ont été tous appréhendés mais l'assassin n'est pas pu arriver au cachot de la Police Judiciaire de Muyinga.

Le caporal Mugabo a été conduit à bord d'un véhicule de la police dans un endroit jusqu'ici inconnu. Dans les mains de la police, l'assassin aurait succombé des actes de torture subis.

Le civil est incarcéré au cachot de la PJ Muyinga. L'OPJ en charge du dossier et des membres influents du CNDD-FDD promettent de le relaxer sous condition de paiement d'un pot de vin d'un montant de plus ou moins un million de francs Burundais (1.000.000 FBU).



## **V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le Burundi traverse des moments difficiles de graves violations de droits de l'homme. Le désordre et l'insécurité créés par la milice Imbonerakure ne permettent plus aux burundais de vaquer à leurs activités quotidiennes et de vivre tranquillement dans leurs biens. Des citoyens sont victimes de rançonnements et d'extorsions orchestrés par la jeunesse du parti au pouvoir qui transforme progressivement le pays en une jungle où le plus fort écrase le plus faible. La population burundaise se lamente des demandes incessantes de contributions financières forcées qui s'ajoutent sur des taxes et impôts très élevés et qui aggravent ainsi la situation socio-économique déjà très précaire de la population.

Le FORSC constate avec regret que le régime du Président Pierre Nkurunziza ne sert plus son peuple, il cherche plutôt à être servi par son peuple. Il exproprie, spolie et jouit de la division politico-ethnique comme arme de guerre lui permettant de se maintenir au pouvoir.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC recommande ce qui suit :

### **Au gouvernement du Burundi :**

- De mettre fin à l'impunité des crimes et aux violations de droits des droits de l'homme qui se perpétuent dans le pays ;
- De démanteler la milice Imbonerakure désabusée qui sème la terreur et ne permet plus aux citoyens de vivre tranquillement dans leurs biens ;
- De mettre fin aux contributions forcées organisées et coordonnées par le gouvernement et le parti au pouvoir ;

### **A la population burundaise :**

- De résister face la violence et à la division imposées par le régime dictatorial de Pierre Nkurunziza ;
- De rester solidaire et de combattre main dans la main la dictature qui s'institutionnalise.

### **A l'EAC, UA et ONU :**

- D'envoyer une force de protection des burundais et mettre en application la résolution 2303 du conseil de sécurité des nations unies;
- D'envoyer sans délai des observateurs internationaux au Burundi.

### **Au Conseil des Droits de l'homme**

- De renouveler le mandat de la commission d'enquête internationale sur le Burundi afin de continuer l'enquête sur les violations des droits de l'homme en cours au Burundi.

### **A la CPI**

- D'ouvrir une enquête sur le Burundi afin que les auteurs des crimes en cours soient amenés à rendre compte.